

Numéro 109

## La lettre du Groupe Mosellan

DANS CE  
NUMÉRO :

[www.anr57.com](http://www.anr57.com)

### ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE

Assemblée départementale Composition du bureau Agenda	1
Voyages Sorties Partenaires	2
Infos diverses	3
Evènements du mois de mars	4

#### AGENDA

2 MAI à 14 h  
BUREAU



**UN TARIF PLUS  
COMPÉTITIF  
QUE JAMAIS**

[roger.hochard@orange.fr](mailto:roger.hochard@orange.fr)

**06 29 20 74 83**

Le 19 mars, cet évènement a rassemblé plus de 120 participants témoignant de l'engagement et de la solidarité qui animent notre association. Une centaine de personnes étaient présentes au repas convivial qui a suivi.

Le comité a présenté l'ensemble de son activité, qui a été approuvée unanimement. Le compte-rendu est consultable sur le site internet de l'ANR Moselle. Des finances sereines, des sorties, des voyages, de régulières rencontres maintiennent amitié et convivialité au sein du groupe. L'occasion pour notre comité de rappeler l'ensemble des activités et priorités de notre ANR : rencontres, marches, Taïchi, jeux, informatique, sorties, voyages, mise à niveau du code de la route.

L'ANR Moselle accompagne ses adhérents tout au long de l'année, sans oublier toutes les actions de solidarité et de défense des retraités.

Mme. Lombard *Administrateur délégué régionale Champagne Ardenne*. Membre de la commission défense des retraités du siège a abordé des sujets cruciaux tels que le bien-vieillir, la solidarité entre retraités et la défense de leurs droits, les formations proposées et les revendications pour une meilleure prise en charge des retraités. Parmi celles-ci figurent la demande d'un calcul des pensions indexé sur l'indice des prix, la défense de la demi-part veuf, ainsi que des pistes de travail sur la réversion et la défiscalisation de la complémentaire santé.

L'assemblée départementale s'est terminée par un repas convivial.

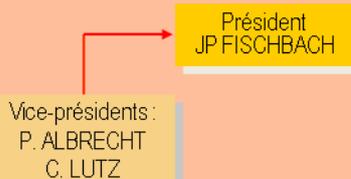


#### Composition du Bureau

suite aux élections.

Ensemble du comité sur :

[Le comité | anr57](http://Le.comité|anr57)



Secrétaire :  
B. SCHMITT

Trésorier :  
F. FROELIGER  
Adjointe :  
N. DESMENEZ

Communication  
F. D'AVENIA

Voyages :  
B. BERTRAND

Solidarité  
M. DONON

Amicale-Vie  
R. HOCHARD

## Programme des Marches

### Marches du Mardi

Rendez-vous à 9 heures  
à Châtel St Germain,  
Parking, chemin des fourrières.



### Marches douces

#### du vendredi

Rendez-vous à 9h20  
sur le parking de la patinoire,  
bd St Symphorien,  
Longeville lès Metz.



## Partenaires



### FORMATION SECOURISME

l'UNASS organise une nouvelle session GRATUITE de formation secourisme PSC1 [PREVENTION ET SECOURS CIVIQUE] à l'intention des adhérents de l'ANR le **25 avril** dans ses locaux au Technopole de 9h à 17h. Inscriptions auprès de :  
bernard.shons@unas.fr ☎ 06 10 44 72 56



### Offre spéciale Mai-Juin

Réservez du **28 mars au 30 avril 2025** avec le code promo **MILDUO25** votre séjour en mai ou en juin entre le 03/05 et le 05/07/25 : **-20%\*** sur le 2<sup>ème</sup> adulte sur votre séjour en mai-juin 2025

cumulable la votre remise partenaire [Détails sur ce LIEN](#)

### Partenariat signé entre l'ANR et VACANCES BLEUES

[hôtels, clubs et résidences en France].

Offre pour nos adhérents individuels : VACANCES BLEUES applique une remise de 10 % toute sur les séjours individuels sur les établissements VACANCES BLEUES en France, 5% sur les voyages à l'étranger, les croisières et Voyages Autrement, sur la base du tarif public.



Réduction valable sur un séjour individuel, hors assurance annulation, frais de dossier, services à la carte et prestations annexes, cumulable avec les promotions du catalogue.

## Voyages

### Les prochains départs

#### LE BALMORAL à MENTON

12 au 19 mai

complets ↗

#### LE MONTENEGRO

30 mai au 6 juin



13 au 20 SEPTEMBRE

Séjour à

**MESQUER**

**PAYS DE GUÉRENDE**

L'aide financière accordée  
sous conditions :

Vous pouvez bénéficier d'une prise en charge si votre impôt sur le revenu net avant corrections » est inférieur ou égal à 61 € ou non imposables. **il reste des places.**



**25 avril**

**Verrerie de Meisenthal  
et Citadelle de Bitche 85 €**

Infos :

[cliquez ici](#)

### PREVISIONS 2026

Séjour  
Randonnées à  
Gréoux les  
bains

[Descriptif](#)



Une capitale  
européenne :  
BUDAPEST



Un Voyage :  
sur l'ILE de la  
REUNION



## Impôt sur le revenu: le salaire à ne pas dépasser pour être exonéré en 2025

Chaque année, le barème progressif de l'impôt sur le revenu évolue en fonction de l'inflation. Voici le salaire perçu en 2024 à partir duquel on devient imposable.

Les personnes seules (1 part fiscale) ne paieront pas d'impôts si leur salaire mensuel net est inférieur à 1 615 €. Pour les familles monoparentales avec un enfant (1,5 part fiscale), le seuil est fixé à 2 147 €. Les couples sans enfant (2 parts fiscales) doivent gagner moins de 3 016 € à deux et ceux avec un enfant (2,5 parts fiscales) moins de 3 548 €. Le salaire net mensuel des couples avec deux enfants (3 parts fiscales) ne doit pas excéder 4 080 € à deux.

### **Vous pouvez être imposable... mais ne pas payer d'impôts**

Si vous devez moins de 61 euros à l'administration fiscale, celle-ci vous en fait cadeau. Vous pouvez donc être imposable, mais ne rien payer.

Si jamais votre salaire en 2024 était le même qu'en 2023, et que vous passez désormais sous le seuil de recouvrement, il est fort probable que vous ayez déjà payé des impôts en raison du prélèvement à la source. Si tel est le cas, l'administration fiscale vous remboursera le trop-perçu quelques mois après votre déclaration.

« Maîtriser sa déclaration d'impôts »

par Philippe Guillotin, administrateur des finances publiques.

JEUDI 24 AVRIL de 10H à 11H .

Le lien d'inscription : <https://events.teams.microsoft.com/event/884e85e3-ee96-4567-83ef-d375d7640c20@e6599448-62a0-418e-8930-d00d8d5682c2>

## Bloquer ces numéros permet de dire adieu au démarchage téléphonique

Les professionnels du démarchage téléphonique ne sont autorisés à vous appeler que par des **numéros** qui commencent par **0162, 0163, 0270, 0271, 0377, 0378, 0424, 0425, 0568, 0569, 0948 ou 0949**. "Il est en revanche **interdit** d'utiliser un numéro mobile avec des systèmes automatisés d'appels et d'envoi de messages", précise le [site](#) du ministère de l'Économie et des Finances.

Les particuliers ne peuvent être contactés que du **lundi au vendredi**, sauf jours fériés, de 10 h à 13 h et de 14 h à 20 h. En outre, "la fréquence des démarchages ou des tentatives de démarchage d'un même consommateur est **limitée à 4 fois** sur une période de 30 jours calendaires." Et il n'est pas possible de contacter une personne qui a explicitement signifié son refus pendant une **période de 60 jours**.

Un projet de loi a récemment été voté à l'Assemblée nationale pour restreindre encore un peu plus le démarchage téléphonique. Si ce nouveau texte est mis en place, la pratique serait interdite, sauf si la personne contactée a "exprimé préalablement **son consentement** à faire l'objet de prospections commerciales"

[Données personnelles et applications mobiles : les 5 réflexes à adopter pour garder le contrôle !](#)

Le numérique peut être un espace de liberté, à condition d'en maîtriser les règles. En appliquant ces 5 réflexes, chacun peut naviguer en toute sérénité sans renoncer aux services numériques du quotidien.

## Transport médical partagé : quelles sont les nouvelles règles ?

Hospitalisation, soins ou examens médicaux... Depuis le 1<sup>er</sup> mars, une nouvelle mesure incite à faire du transport partagé le mode de transport de référence.

Le transport médical partagé est un système de covoiturage possible si l'état de santé du patient le permet (c'est le prescripteur qui s'en assure). Deux patients peuvent ainsi être véhiculés en même temps. Le transport partagé est proposé : pour se rendre sur le lieu de soins ; pour revenir du lieu de soins ; pour effectuer les 2 trajets.

Pour bénéficier de ce type de transport, la prescription doit concerner un transport assis professionnalisé (VSL, véhicule sanitaire léger, ou taxi conventionné).



## Il faudra désormais payer pour diffuser de la musique lors d'un enterrement

La Sacem a récemment conclu un accord avec les entreprises de pompes funèbres pour la diffusion de musique durant les enterrements. Cette pratique, jusqu'ici gratuite, va désormais coûter plusieurs euros. L'organisme devrait ainsi empocher entre 700 000 et 800 000 euros par an grâce à cette mesure.

Jusqu'ici, les pompes funèbres n'étaient assujetties à aucune redevance alors même que les familles diffusent souvent des chansons durant les funérailles afin de rendre hommage au défunt. Désormais, les entreprises funéraires rejoignent les hôtels, salons de coiffure, karaokés et autres lieux accueillant du public et diffusant potentiellement de la musique.

C'est la Sacem qui reversera ensuite les sommes aux ayants droit (éditeurs, auteurs, compositeurs, interprètes)..

En effet, en 2024, une étude réalisée par France Bleu a recensé les dix titres les plus joués lors de cérémonies funéraires. On y trouve deux chansons de Céline Dion (*Vole, Encore un soir*) mais aussi Jean-Jacques Goldman, Michel Berger... "

**Assemblée départementale à Metz, à l'Espace Pilatre Rozier :**

Un cadeau a été remis aux bénévoles qui ont quitté le comité à la fin de leur mandat pour les remercier pour leur implication : Hélène et Lucien GOETZ, Joël MATHIVET. Le comité a remercié également Gérard JUNG qui était absent.

Le mandat de 8 élus du comité a été renouvelé, 5 nouveaux membres ont été élus :

François PIERSON



Nadine  
DESMENEZ



Ainsi qu' Antoinette LOPRESTO, André et Bernadette SPIELDENNER.

**Voyage à Madrid du 24 au 28 mars :**

Le voyage a débuté par un ramassage à domicile des 40 participants, toujours très agréable et pratique. Les commentaires d'un voyageur : « Merveilleux voyage. Bonne

ambiance. Guides super. Très belles découvertes de Madrid et de Tolède. »

**Marche du CCAS de la ville de Metz :**

L'ANR a organisé le 24 mars une marche pour le CCAS de la ville de METZ. Une quarantaine de participants, encadrés par 6 marcheurs de l'ANR ont pu redécouvrir les remparts de la ville. Au bout des 8 km de marche, un petit goûter était offert par le CCAS. L'occasion de faire connaître l'ANR aux retraités de la ville.

**Fête des 25 ans de l'Espace Corchade :**

L'ANR a participé à la fête de l'Espace Corchade le 22 mars. Une trentaine de participants de l'ANR ont présenté devant un nombreux public une partie des activités de l'ANR la salle où ils ont l'habitude de pratiquer toutes les semaines : un enchaînement de Qi Gong préparé par no-



tre animatrice Nicole, plusieurs présentations de TaiChi (mains nues, éventail, sabre) concoctés par Jean-Luc. Merci à tous les participants et aux adhérents qui sont venus nous voir.

